

Minister of Foreign Affairs



Ministre des Affaires étrangères

Ottawa, Canada K1A 0G2

MAY 13 1997

Monsieur Jean-Louis Roy
 Secrétaire général
 Agence de coopération culturelle et technique
 13, quai André Citroën
 75015 Paris
 France

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de me reporter à votre lettre du 16 janvier 1995, concernant l'absence de dispositions pour l'emploi au Canada des dépendants, autres que les conjoints, des fonctionnaires de l'Institut de l'Énergie des pays ayant en commun l'usage du français (IEPF).

J'ai l'honneur de proposer une modification à l'article IV(5) de l'Accord de siège, qui se lirait dorénavant comme suit:

« (5) Les membres de la famille faisant partie du ménage des fonctionnaires de l'Institut pourraient être autorisés à occuper un emploi au Canada, sous réserve des conditions établies par le Gouvernement du Canada. »

J'ai en outre l'honneur de proposer que cette Note, qui fait également foi en français et en anglais, de même que votre réponse, constituent entre le Gouvernement du Canada et l'Agence de coopération culturelle et technique un accord, modifiant leur Accord du 17 novembre 1988⁽¹⁾ relatif au siège de l'Institut de l'Énergie des pays ayant en commun l'usage du français, qui entrera en vigueur à la date de votre réponse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma haute considération.

Lloyd Axworthy
 Lloyd Axworthy

(1) Recueil des traités du Canada 1988/9